

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Atelier radio I (5AJ2013)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en journalisme	Cours: 4 ph	cont. continu	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Georges Pop, journaliste responsable de l'atelier (avec techniciens-formateurs RSR) Académie du journalisme et des médias (AJM) Rue Emile-Argand 11 CH-2000 Neuchâtel +0041 (0)21 318 11 11 georges.pop@rts.ch

Objectifs:

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants au reportage radiophonique, i.e. de leur transmettre les compétences nécessaires pour leur permettre d'être opératoires comme journalistes de radio. Ces compétences sont à la fois d'ordre technique et d'ordre journalistique. Compte tenu de la tendance de nombreuses entreprises de médias à introduire des composantes multimédia dans leurs publications, une formation en journalisme radiophonique est importante non seulement pour les étudiants qui se destinent au journalisme radiophonique proprement dit, mais de manière plus générale pour tous ceux qui seront amenés à utiliser le son dans leur travail

Contenu:

La durée de l'atelier est de 6 semaines. Un plan précis sera annoncé en temps utile. Les techniques et compétences suivantes seront exercées:

- montage son (Dalet Plus)
- séminaire voix
- enregistrement: prise de son et transferts
- pratique de l'enregistrement et du montage
- écriture parlée
- brèves et infos
- écriture papier et papiers intégrés
- pratique écriture
- interview
- reportage (= pièce maîtresse de l'atelier: pratique de l'interview, reportage et montage)
- pratique multimédia
- bilan, évaluation

Forme de l'évaluation:

évaluation continue et travail personnel. Les étudiants seront évalués sur l'ensemble de leurs réalisations et tâches pratiques, selon une pondération qui leur sera communiquée. Le reportage compte pour une part importante de la note finale. Un éventuel rattrapage des insuffisances des travaux personnels se fera par des travaux équivalents.

Forme de l'enseignement:

4h cours hebdomadaires (cours bloc)